BULLETIN D’INSCRIPTION

AU 4EME VIDE GRENIER SOLIDAIRE de la rue de Mandres à Brunoy (91800), organisé par l’Association RIVE-MANGA au profit de l’ASSOCIATION LÉA. DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Afin de confirmer votre inscription, veuillez adresser à

Christine GAILLARD, 10 rue des 3 Bernard 91800 BRUNOY :

* **Ce bulletin d’inscription dûment rempli.**
* **Un chèque de 20€/ tranche de 5 mètres linéaires à l’ordre de «ASSOCIATION RIVE MANGA».**
* **Copie de votre pièce d’identité recto/verso.**
* **L’attestation de vente au déballage ci-dessous, complétée, datée et signée.**

Vous pouvez également déposer le dossier complété avec votre règlement à l’adresse suivante : Christine GAILLARD, 10 rue des 3 Bernards 91800 BRUNOY

Pour tous renseignements :Christine GAILLARD [videgrenier.RM@gmail.com](mailto:videgrenier.RM@gmail.com) 06 29 69 76 56

**ATTESTATION DE VENTE AU DEBALLAGE**

Organisée par l’ASSOCIATION RIVE-MANGA, au bénéfice de l’ASSOCIATION LÉA, rue de Mandres à Brunoy (91800), le dimanche 19 septembre 2021.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) né (e) le à

et domicilié(e) participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

n' avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature, ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à le

Signature

**CONSIGNES ET REGLES IMPORTANTES A RESPECTER PAR LES EXPOSANTS NON RIVERAINS LE DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021**

Mesdames et Messieurs les exposants, nous vous remercions de prendre connaissance des consignes suivantes afin d’assurer à notre 4ème Vide-Grenier Solidaire le meilleur déroulement possible pour le confort et la sécurité de tous et de respecter scrupuleusement ces règles.

* **Les barrières filtrantes seront mises en place aux deux extrémités de la rue de Mandres dès 6 heures et vous pourrez pour déballer sur vos stands jusqu’à 8 heures.**
* **A 8 heures, les véhicules devront impérativement être garés dans les rues avoisinantes**

( Gabrielle et Kennedy et au Gymnase Gounot).

* **Durant le déballage, et ce jusqu’à 8 heures, évitez de trop déborder sur la rue afin de permettre la fluidité de circulation des véhicules.**
* **Dès 8 heures, vous pourrez gagner en exposition sur la rue en maintenant un passage pompier libre obligatoire de 3.50 mètres entre les 2 trottoirs.**
* **En dehors des emplacements délimités et réservés par les riverains, le placement est libre dans la rue uniquement sur les emplacements non réservés.**
* **Compte-tenu du très grand nombre d’inscrits, merci de n’utiliser que le métrage qui vous est nécessaire sans laisser d’espace entre les stands.**
* **Vous devrez impérativement laisser libres d’accès, les garages et les portillons d’entrée.**
* **Des sacs poubelles vous seront distribués à l’entrée. Des containers seront également à votre disposition pour vos déchets.**
* **Vous ne devez laisser aucun objet, article, carton, poubelle ou déchet sur votre stand à l’issue de la manifestation.**
* **Le non respect de ces règles entraînerait l’intervention du service d’ordre du vide-grenier, de la police municipale ou de la police nationale et votre exclusion.**